Si vous voulez le meilleur Piano pour le moins d'argent
(à des conditions satisfaisantes) voyez-nous.

Magasin de Pianos de Junius Hart,

COIN DES RUES CANAL ET BOURGOGNE.

7 fév—1an—Jeu Dim Mar

FAITS DIVERS.

Plusieurs personnes empoisonnées à l'asile Shakspeare.

La police s'occupe activement de l'affaire.

La nouvelle que plusieurs personnes avaient été empoisonnées à dessein hier à l'asile Shakspeare, rue Sud Remparts, entre Joseph et Nashville, a causé une grande sensation.

L'asile n'abrite actuellement que des vieillards, hommes et femmes, devenus trop vieux pour subvenir à leurs besoins. Or, il y a quelque temps, un certain mécontentement s'est manifesté parmi eux à la suite d'un changement d'administration.

Il y a environ deux semaines une tentative d'empoisonnement avait été faite à l'asile, paraît-il, mais elle n'avait pas eu de conséquences sérieuses.

Mais hier matin, après le déjeuner, Mmes Thornton, Blanchard, ses deux enfants, Mme McElroy et MM. Hurley et Ledoux, ainsi que une des ouvrières, Bridget Ryan, se sont trouvés soudainement indisposés.

Une enquête fut aussitôt ouverte et elle a démontré que de l'arsenic avait été mêlé au café.

Le professeur Metz, qui a fait l'analyse de ce café, a constaté qu'il contenait un grain ou grain d'arsenic par pinte.

La police a été prévenue aussitôt et des détectives ont été lancés sur cette affaire.

Parmi les plaignants se trouvait le cuisinier John Long. Il a été interrogé par la police hier soir. Mais jusqu'à présent rien n'indique qu'il soit pour quelque chose dans cette grave affaire.

Aucune arrestation n'a été faite jusqu'ici.

Annonçons que toutes les personnes indisposées sont en voie de rétablissement. Toutefois, les deux enfants de Mme Blanchard n'étaient pas hors de danger à une heure avancée de la nuit.

Un accident arrivé à Schoenfeld.

La lutte gréco-romaine entre Otto Schoenfeld et Tom Sharkey dont nous avons entretenu nos lecteurs, et qui devait avoir lieu le 25, jeudi prochain, à l'Académie de Musique, se trouve forcément ajournée par suite d'un accident dont Schoenfeld a été victime hier au West End.

Schoenfeld, paraît-il, avait eu la singulière idée de se balancer dans un bol, qui se trouvait sur une table en marbre. En entrant dans le bol, le poids de l'athlète était tel que le bol se brisa et que l'individu se blessa très grièvement. Hier Viste Schoenfeld fut transporté en ambulance à l'Hôtel Dieu, mais avant de quitter l'hôtel du West End où a eu lieu l'accident le Dr Ernest Lewis avait pansé Schoenfeld.

Le représentant de Parson Davis qui est à Londres, M. Harry Glickkauf, a envoyé hier soir un télégramme à Sharkey lui faisant part de l'accident et lui donnant l'assurance que si Schoenfeld redevient en état de se mesurer avec lui, il le fera conformément aux conditions arrêtées.

Plus de 500 billets avaient été retenus pour le sport de jeudi.

Morale. — Quand on se prépare pour une lutte, on se balgne dans une baignoire plutôt que dans un bol; on y est plus à l'aise et court moins de risques de se blesser.

La grève des brasseurs.

Les employés de brasseries appartenant à l'union sont décidément en grève. Du moins 130 d'entr'eux ont quitté le travail. Ce sont les propres paroles de M. V. Mertz, de la New Orleans Brewing Association, qui comprend la Louisiana Brewery, coin Jackson avenue et Tchoupitoulas, la Pelican Brewery, rues North Peters et Clouet, la Weckerling Brewery, rues Magazine et Delord.

Les établissements Pelican et Weckerling sont fermés.

Aux bureaux de l'American Brewery, rue Conti, une grande partie des hommes sont à leurs postes.

A la compagnie Columbia, coin Chartres et Champs-Elysées, il y a encore assez de bras pour continuer les travaux.

A la compagnie Jackson, coin Jefferson et Décatur, une douzaine d'hommes n'ont pas fait acte de présence, mais ils ont été remplacés par de nouveaux venus.

A la Security Brewing Co., à Algier, il n'a manqué qu'une dizaine d'hommes.

Il y a eu hier matin une séance des grévistes au No. 114, Passage de la Bourse. Il y a été question de donner de plus grandes proportions à l'Union, en y admettant d'autres travailleurs que les brasseurs proprement dits. A cette séance il a été soumis des propositions qui n'ont pas été acceptées ni signées.

La situation ne s'éclaircira pas avant un jour ou deux.

* Buvez la "Sparkling Abita Water", $1.50 la douzaine de bouteilles livrées à domicile.

Un cas de petite vérole.

Avant hier, cinq nègres, John Lee, Joe Chapman, W. Brown, H. Williams et E. Smith, ont été arrêtés sur la levée comme vagabonds et enfermés dans une cellule de la station du poste. Il y a eu, dans la nuit, tous les cinq et, hier matin, on a découvert que Brown était attaqué de la petite vérole.

Les officiers du bureau de santé sont arrivés et ont conduit le nègre à l'hôpital des pestiférés.

Le juge Hughes devant qui les accusés ont comparu, les a renvoyés au Bureau de Santé, et des mesures ont été prises immédiatement pour faire fumiger la cellule et la voiture où les malheureux avaient été placés.

Affaire Caymo.

L'affaire de Caymo, le bandit qui a tiré sur Geo. Wegmann et l'a blessé grièvement, sera appelée jeudi prochain, devant la cour du juge Chrétien.

Un incident qui demande une enquête.

Par un sentiment dont la délicatesse ne peut échapper à bien des gens, nous nous sommes abstenus de faire ressortir les plus U.E. d'un incident qui a fait quelque bruit autour de nous jouissant de l'estime, de la considération de notre meilleur monde : nous voulons parler de la brutale conduite de certains individus à l'endroit de dames dans une circonstance où la mort aurait dû, tout au moins, imposer le respect à ces individus.

Une demoiselle Boisblanc qui s'est présentée hier à nos bureaux, accompagnée d'une amie, était encore sous le coup de l'indignation la plus vive, en nous racontant de quelle outrecuidante façon il avait été procédé à la levée du corps d'une de ses parentes.

Le récit qui suit a été publié, et l'authenticité nous en est garantie : Une dame Boisblanc, âgée de 77 ans, pensionnait depuis plusieurs années chez Mme C. Brocard, rue Nord Rampart. Lundi dernier, dans la soirée, Mme Boisblanc sortit et revint vers dix heures.

Comme le lendemain matin on ne la vit pas, une des dames de la maison se rendit à sa chambre et l'y trouva gisant inanimée sur le parquet, face contre terre. Mlle Marie Brocard fit immédiatement part de la triste découverte au bureau du coroner, et plus tard, un employé de ce bureau se présenta à la demeure où était nécessité le ministère du coroner, jetant les yeux sur le corps, se mit en devoir de recueillir les effets de la morte.

Il déclara qu'il lui faudrait prendre possession de tout ce qui appartenait à la défunte, ce à quoi se refusèrent les dames de la maison, disant qu'un neveu et deux nièces de la vieille dame demeurant en ville et s'occuperaient de ses affaires; qu'en outre, M. Léonce Bidal, un planteur bien connu de la paroisse Iberville, était parent de la défunte dont il payait la pension.

Le susdit employé insista, et on lui remit la clef de l'armoire de la défunte. De ce meuble, il retira 473 qu'il compta en la présence des dames de la maison, et emporta la somme.

Qu'on procède aux préparatifs des funérailles, et plus tard un wagon de la ville vint s'arrêter devant la maison mortuaire : deux ou trois hommes, des gens de la geôle de police en descendirent, le cocher avisé à leur tête, et demandèrent qu'on leur livrât les effets de la morte.

Les dames indignées, refusèrent de les admettre dans la maison. Une de ces dames consulta par téléphone un avocat, et la réponse vint de ne pas permettre à ces hommes de toucher aux meubles. Les hommes maintinrent, par téléphone, la police sur les lieux, et bien vite arrivèrent un sergent et deux ou trois agents qui appuyèrent les hommes de la prison dans leur entreprise. Ils menacèrent d'incarcérer toute la maisonnée, si ces dames ne se taisaient pas.

Les deux nièces de Mme Boisblanc qui étaient arrivées sur ces entrefaites, s'opposèrent, elles aussi, à ce que les effets de la défunte fussent touchés; mais les sot-disant mandataires de la loi s'exclamèrent avec une parole voltaire arrogance : Comment savons-nous que vous êtes des nièces ?

Les dames dirent observer à ces hommes que les funérailles allaient prendre leur lieu, et que par bienséance au moins, ils devraient différer à plus tard l'accomplissement de leur besogne.

Ces dames leur dirent aussi que le coroner-Richelieu n'avait pas vu le corps et que cependant il avait signé le certificat du décès.

On devine aisément l'humiliation profonde, toutes de la plus haute honorabilité, portant des noms honorés, d'être ainsi traitées par des gens méconnaissant la plus élémentaire politesse, brutalisées en quelque sorte par des hommes de rien.

Le coroner Richards apprenant qu'on disait qu'il avait signé le certificat du décès de Mme Boisblanc sans avoir procédé en personne à la levée du corps, a expliqué dans un journal que le cas en question avait été traité comme la généralité des cas du même genre. Un employé de son bureau a vu le corps, et sur sa déclaration, le coroner a émis le certificat voulu. Le coroner dit que son assistant était ce jour-là hors de la ville, et qu'il était très occupé à voir d'autres corps et par des affaires en cours; qu'il n'avait donc pas pu faire lui-même la levée de ce corps. Il l'aurait faite lui-même, cependant, s'il y avait eu lieu de supposer des circonstances criminelles. C'était le contraire, car apparemment la dame a succombé à son grand âge, la chaleur excessive hâtant sa fin.

M. Richards a dit aussi qu'il était d'usage que le bureau du coroner prît les effets d'une personne morte quand celle-ci a la connaissance du coroner, en laissant aux parents intéressés, si ces effets étaient livrés aux personnes ayant droit quand ces dernières établissaient leur titre de propriété.

Le coroner Richards a cité depuis les hommes de la geôle en enlevant les effets personnels de la défunte. Ses hommes se sont montrés incompétents vis-à-vis de ses ordres, et ont dû quitter les officiers de la geôle de la ville.

M. Richards a ajouté qu'il avait écrit au capitaine Fagan, prétant à sa connaissance la conduite répréhensible des hommes qu'il a envoyés rue N. Remparts, 225, pour en emporter les effets de Mme Elmina Boisblanc, et l'a engagé, dans l'intérêt de l'institution à lui confiée, de voir à ce qu'un semblable incident ne se reproduise plus : c'est-à-dire que les hommes envoyés, par qui ne soient pas "grossiers et blessants dans leurs actes, leur langage avec un cocher ivre à leur tête.

* Avez-vous une bouteille de Cantharbaque du Dr Tichenor ? Sinon, achetez-la de suite pas. Servez-vous-en pour une blessure ou des coliques.

DÉCÈS

DALIER—Décédée lundi 15 juillet 1901 à 10 heures a. m., à l'âge de 72 ans, Mme AUGUSTE DALIER (née Marie Derrie).

DÉNÉCHAUD—Décédé mardi matin, le 16 juillet 1901, à 6.15, HENRY FERDINAND DÉNÉCHAUD, à l'âge de 29 ans et 9 mois, fils unique de cette ville.

CHASTANT—Décédée à Pascagoula, Miss., le lundi, 15 juillet 1901, à 7.30 P. M., MARIE AIMÉE FURSLIEN, veuve de feu John Chastant, née dans la paroisse Ste-Marie, Lse, le 22 décembre 1822.

DUPIERRIS—Décédée mercredi, 17 juillet, à 1 heure A. M., âge de 52 ans, Dame Veve F. M. DUPIERRIS, née Pauline Ricourt.

ZIEGLER—Décédé le 17 juillet 1901, à 2 heures 30 P. M., à l'âge de 53 ans, FRANCIS M. ZIEGLER.

PICHOT—Décédée jeudi, 18 juillet 1901, à 3 heures 25 minutes P. M., H. LÉONIE PICHOT, sœur de la Nouvelle-Orléans.

OBITUAIRE.

Une messe pour le repos de l'âme d'ARMAND BOSSU sera célébrée chaque vingt-sixième du mois pendant une année, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis. Les amis et connaissances sont respectueusement priés d'y assister.

21 juil—1f De la part de sa veuve.

MESSE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera dite mardi, 23 juillet à 7 heures du matin, à l'église Ste Anne, rue St Philippe, pour le repos de l'âme de feu BERNARD HOURCADE. Les parents, amis et connaissances de la famille sont respectueusement priés d'y assister.

De la part de sa famille.

21 juil—1f

JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE
Téléphone No 1542.

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.

Umberto 2252-1a — Popular 710.
G. MOTHE & CO.,
ENTREPRENEURS
—DE—
Pompes Funèbres et Embaumement
817 RUE TOULOUSE,
Entre les rues Bourbon et Dauphine.

Voitures avec bandes en caoutchouc à louer toutes les heures du jour et de la nuit ; se chère en livrée.
E. J. MOTHE.
Embaumeur pour la maison.
Rues Ségnia et Patterson, Algers.
Séc—1an

TELEPHONE 952.
JOSEPH RAY,
Successeur de LAMAT & RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308
Avenue Nord Remparts,
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à l'importe que moment.
1er sept—1an

Admirez contre un livre-gne.

Le [illegible] devait [illegible] Whatever [illegible] Mr. Richards [illegible] Mr. Hand [illegible] en se [illegible]

Les Crampes sommissionnées à la Nlle-Orléans

M. H. W. Hand, qui représente les frères Crampe, les fameux constructeurs de navires, est maintenant à la Nouvelle-Orléans. Il est venu ici de Philadelphie en vue de soumissionner pour la construction d'une de nos pompes de drainage. Il a déjà rencontré quelques chances d'obtenir cette entreprise. M. Hand assistera à l'adjudication qui doit avoir lieu mercredi prochain.

Les autres pompes sont exécutées par la compagnie Allis.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Un lot de terre 24 x 72 au Cimetière de la rue Louise Allée présentement. S'adresser au Bureau du Grand Secrétaire de l'ordre Odd Fellows.
21 juil—1f

ON demande une cuisinière française et qui aidera au ménage. S'adresser Mme G. D. Luce, 3422 Prytanie. 21 juil—1f

$300,000 A PRETER par GOMEZ et BELTRAN, agents de propriétés immobilières, No 1524 Carondelet.
16 déc—12 mois

CAMBRIE vendre vos propriétés rapidement à 2 0/0. Pas de commis, pas de paiement. 21 juil—1f

A LOUER—Le local la propriété de la Ve A. Lartigue, située sur Bayou St Jean près de Parc de Ville consistant en une étagère résidence et toutes les dépendances nécessaires. Deux bonnes étables, beaucoup d'eau et soixante acres de bonne terre de pâturage : convenable pour étant toutes les commodités nécessaires à une vacherie.
Bureau, 925 rue Gravier.
14 juil—14 1 1 dim

H. PHASA, VITRIER, 2204 RUE BOURBON. Cumberland phone 2788-12.
20 juin—1f

AVIS.

Une messe pour le repos de l'âme de ARMAND BOSSU sera célébrée chaque vingt-sixième du mois pendant une année, à 7 heures du matin, à la Cathédrale St-Louis. Les amis et connaissances sont respectueusement priés d'y assister.

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Paul Delandre vs Wilfred Doley.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 3,537—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par Hon. Félix J. Palmer, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au plus offrant, Saint Charles, entre Gravier et Union, ce Lundi, 22 Juillet 1901, à 11 heures A. M. Un fourneau en fer "Home Comfort", Saint dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.
CHARLES E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
21 juil—21 24 30

Wrought Iron Range Company vs Mme Théodore Sterck.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 4,465—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mes entrepôts No 613 et 615 rue Bienville entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 22 juillet 1901, à 11 heures A. M. Un fourneau en fer "Home Comfort", Saint dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant.
CHARLES E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Stafford & Lambert, avocats pour la plaignante.
21 juil—21 24 29

VENTES A L'ENCAN.

Ed. J. Vaz,
Montres, Fusils, Revolvers, Couteaux, Outils, Vêtements, Joaillerie, Objets Plaqués, etc.
A l'encan, en lots satisfaisants, sans réserve ou prix minimum.
VENDREDI, 26 JUILLET, 1901, à 11 h. du matin, à la MAISON DU POLICE PATROL Nouvelle Bâtisse de la Maison de Cour et Prison. Vente propriété saisie dans l'affaire de la No 95 de 1896, par ordre du Bureau des Constables-de-Police.
Conditions—Comptant.
ED. J. VAZ, Encanteur.
16 juil—16 17 19 20 21 22 23 25 26

CHEMINS DE FER.

La Route de Chars sans Changement entre le Sud, le Sudouest et l'Est. Seulement 40 heures pour New York, via le Great Washington et Southwestern.

Westbnd Lim.14 No 38 — Mails Depnds No 36
Quitte la Nlle-Orléans 8.00 P. M. — 8.30 A. M.
Arrive à Atlanta 11.40 A. M. — 11.50 P. M.
Quitte " 12.00 midi — 11.50 P. M.
Arrive à Washington 8.42 A. M. — 8.35 P. M.
" Baltimore 9.00 A. M. — 11.25 P. M.
" Philadelphie 10.15 A. M. — 2.05 A. M.
" New York 12.42 P. M. — 6.32 A. M.
" Boston 8.30 P. M. — 8.30 P. M.

Ne 25 courant sans changement des Chars à Salon Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner au reste.
Ne 26 courant des Trains Soldats à Washington sans changement, hors mais ni seulement Pour plus ample information et les Réserves Pullman s'adresser au
BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN RAILWAY.
704 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lse.
John M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billets
R. H. Powers, Agent de District de Passagers
S. H. Hardwick, Ass't Agt Gen'l de Pass., Atlanta, Ga.
W. A. Turk, Ass't Gén'l de Pass., Washington, D. C.
J. M. Culp, Général de Trafic, Washington, D.C.
17 sept 1an

CHEMINS DE FER.

LOUISVILLE & NASHVILLE.
TRAINS ET GARE LIBRES CHAQUE JOUR AVEC CHARS VESTIBULES DE PULLMAN.
Pour Montgomery, Birmingham Nashville, Louisville, Cincinnati Atlanta, Jacksonville, Washington, Baltimore, Philadelphie et New-York.

DIRECTS SANS CHANGEMENT.

No.	Arrivée	No.	Départs
1 fast line	6.30 pm	2 fast mail	6.00 pm
2 fast mail	7.25 am	6 limited	9.30 am
35 limited	8.25 pm	5 fast line	7.50 am
7 Coast tous les jours dim sa	8.30 am	8 Coast tous les jours (dim sa	3.20 pm
10 Coast tous les jours lundi sauf	7.45 am	10 Coast train tous les jours dim sa	4.30 pm
11 Coast train tous les jours sa dim et lun	10 40 am		

Pour les trains de Chars Pullman, Tarifs, Cartes de Pullman et autres renseignements, s'adresser au Bureau de Billets de la Ville, Coin des rues St-Charles et Commune.
WM MURRAY,
Division Passenger Agent

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.
ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Jayme Magi.
No 78,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Partage, par suite de liens. Vente de propriété No 1120 rue Tremoulet et lot vacant contigu, rues
VENTE A 11 HEURES A M
Me Auguste Huard, en exécuteur dûment nommé de cette vente testamentaire, en jugement rendu dans cette affaire le 9 janvier 1901 et signé le 15 janvier 1901 par l'Honorable W. S. Parker, juge de la dite Cour, Division D et en vertu d'une ordre sur une vente en date le 19 juillet 1901, émanant dans cette affaire, je vendrai à l'encan MERCREDI, le 24 juillet 1901 à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Pardido en cette ville, les quatre (4) propriétés ci-après indiquées :
1er Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette même ville, dans l'îlot borné par les rues Ursulines, St Claude, Rampart et St Philippe, ledit lot est désigné par le No 24 et mesurant 26 pieds 1 pouce et 7 lignes de face sur la rue Ursulines, sur 31 pieds 11 pouces et 5 lignes dans le fond sur 131 pieds de profondeur plus ou moins.
2e Un certain lot de terre semblable avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le même district et îlot que la propriété ci-dessus décrite et désignée comme en partie du No 25. Ce lot mesure un pied de L. Burgi, section voyer de la dimension suivante : Le No 25 de cette ville et ladite portion de terre mesurant en mesure mentionnée 25 2/3 pieds de face à la rue Ursulines sur 66 3/4 de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété achetée par feu Jayme Magi par achat de Pierre Leblanc, d'après l'acte de vente passé par devant John G. Harriet, notaire, le 15 juillet 1891, enregistré dans le bureau des transferts de cette ville, livre 1123 folio 293.
Les deux ventes ci-dessus sont affectées à l'enchère publique par mal, le dit encanteur, d'après les clauses et conditions, à savoir : au tiers des sommes payables à la vente, l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, portant date de la adjudication et portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement garantis par tiers et privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue : l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de droit et de pratique, une allégation, et le 5 pour cent honoraire d'avocat, clause en cas de défaut de payer à l'échéance, paiement des billets, les transfert de la police d'assurance au portiers des billets hypothécaires, etc.
L'acquéreur devra payer toutes les taxes de 1901, au plus et au-dessus de son enchère et devra en outre payer le droit de timbre avec l'encanteur au moment de l'adjudication et de payer tous les timbres du revenu devant être apposés à l'acte de vente.
Actes de vente devant être passés par-devant Théo. J. Fry, notaire, aux frais des acquéreurs.
AUGUSTE HUARD,
Encanteur Indépendant
C. A. Lanoux, Avocat.
Voyez les plans à la Bourse.
21 juil—21 28—août 4 11 18 21

Stroudback & Stern
ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.
Mme Marie Mélançon, femme de Camper No 63,216—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.
PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—VENDREDI, le 2 août 1901, à 11 heures du matin, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901 et signé le 24 juin 1901 par l'Hon. Fred. H. Kizer, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je vendrai :
Premier—No 818 rue Hillary—Petit lot de meubles et bagues.
Deuxième—Au coin de l'avenue Carrollton et la rue Gleander—Un lot d'outils pour charpentier et menuisier.
Troisième—Sur la rue Olive, entre les rues Short et Fern—Petits lots meubles.
Conditions—Comptant.
21 juil—21 28—août 2

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Mary E. Tallaferro.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 103,007—Division A—Avis est par les présentes aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées qu'il a été déposé dans les dix jours qui suivront la présente notification les tableaux de partage et le notification les tableaux de partage et le compte final présenté par Edward E. Lucas, exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément à la dite succession.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank N. Butler, avocat.
21 juil—21 25 30

Succession de Theodore D. Sterck.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 65,481—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté dans ses bureaux à la Cour l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Theodore D. Sterck, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de voir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham et Cunningham, avocats.
21 juil—21 25 30

Succession de Edmund M. Evans.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 65,479, Division E—Attendu que Hilary J. Evans a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmund M. Evans, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de voir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
N. R. Roberts, avocat.
21 juil—21 25 30

Succession de Louis J. J. Fernan.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,480—Division B—Attendu qu'Elmire A. Naumann, veuve de Louis J. Fernan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis J. Fernan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de voir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Carroll & Carroll, avocats
21 juil—21 25 30

Succession de Mme Rosalie Brossart, veuve de John Brossart.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,500—Division B—Attendu que Mme Rosalie Brossart, veuve de feu John Brossart, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Brossart, veuve de John Brossart, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner de voir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Rambola et Ducros, avocats.
21 juil—21 25 30

Le meilleur
SIROP POUR LA TOUX
ET LA COQUELUCHE
D'ANGELL
Pour la Toux, les Rhumes, Bronchites, Coqueluches et les maux de gorge.
Prix, 25 et 50 cents.
En vente à toutes pharmacies.
Lsv 1900—1 an

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.
ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Pierre V. Rieux.
No 78,123—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.
PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Ventes à huis clos, Bureaux de Rues 743 rue Ste-Marie, MERCREDI, 24 août 1901 ainsi, à savoir :
LEUR BUREAU, ET BUREAUX No 743 rue Commune, entre rues Carondelet et Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. H. Rosenwalle, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date 15 juillet 1901 ; pour compte de feuffeu succession, la ci-après décrite propriété à savoir :
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, situé dans le Troisième district de cette ville, désigné comme les 8 dans l'îlot 11, borné par les rues Dérbigny, Ricaud et Marais, mesurant 27 pieds, 1 pouce, 8 lignes de façade à la rue St-Claude, sur 118 pieds, 2 pouces de profondeur et façade sur la rue Elmire formant l'encignure des rues St Claude et Elmire.
Les améliorations consistent en une cottage élevé avec trois chambres citerne, etc., tenant par le numéro municipal 1308 et ayant toutes les conditions—Un tiers comptant à l'option de l'acquéreur ; le balance en deux ans à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantie par hypothèque et loi de vendeur, et privilège spécial sur la chose vendue, portant de porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement. L'acte de vente devant être fait de l'acquéreur, et devant être passé pardevant Isidore Léglise, notaire, et devant contenir toutes les clauses usuelles et coutumières de notarié. L'acquéreur assumant le paiement du droit de timbre et de tous actes de publication de la vente de l'année courante 1901, et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent de son enchère pour lier la vente.
21 juil—21 28—août 4 11 18 21

J. P. Hecker.
ANNONCE JUDICIAIRE
Succession de Washington Bell et Susan Bell.
No 64,397—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.
PAR J. PAUL HECKER, exécuteur, Bureaux 73 rue Commune—VENDREDI, 22 août 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre de vente et signé le 15 juillet 1901, par l'Hon. W. H. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Division C, ci-dessus et sous et sous-jacent dans l'affaire ci-dessus et sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses etc. qui s'y trouvent, situé dans le Septième district de cette ville, lot 24 de l'îlot 17, borné par les rues Jeannette, Cambronne, Jefferson et Sixième. Le dit lot mesurant 30 pieds de façade sur les rues Jeannette et Jefferson et 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le 24 octobre 1892 et enregistré C. O. R.—Jefferson mesurant 30 pieds de face à la rue Jeannette et 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
L'acquéreur devant assumer les taxes pour l'année courante 1901 et payer les droits de publication et de timbre.
Les actes de vente devant être passés pardevant Théo. J. Fry, notaire, aux frais des acquéreurs.
AUGUSTE HUARD,
Encanteur Indépendant
Chas. A. Lanoux, Avocat.
Voyez les plans à la Bourse.
21 juil—21 28—août 4 11 18 21

W. C. H. Robinson.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C—No 64,391.
Succession d'Ellen Ford, décédée.
JEUDI, 25 JUILLET 1901.
A MIDI,
A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union.
PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur et agent de Propriétés Foncières—Ventes à huis Bitsies Hiscon No 812 rue Commune—Sera vendu en vertu d'un jugement en date du 15 juillet 1901 et signé par la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ci-dessus, dessus No 64,391 ; ordre daté et signé le 11 juin 1901, et ordonnant la vente ci-dessus, ordre en place et à l'heure ci-dessus désignée, un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes, et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dublin, Camp, St-Joseph et St Charles, désigné par le No trois sur un plan dressé par A. T. Wood, arpenteur, et mesurant environ No 58 du livre de plans numéro un, pour référence, en l'étude de Wilfrid Christy, notaire soussigné en cette ville. Ledit lot mesurant plus ou moins vingt six pieds trois pouces de face à la rue Jules sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné sur un côté par le lot numéro deux dans le même plan et sur les numéros quatre et dans le fond par une allée de cinq pieds sept pouces de large et mesurant environ.
Ladite propriété ayant été acquise par la défunte Ellen Ford par achat par elle fait de Mme Josette Bundy, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 19 mai 1890, enregistré en la dite ville, livre 1177.
Les améliorations comprennent une résidence en briques à quatre étages, avec vestibules et environ 12 chambres.
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans l'îlot compris entre les rues Ste Marie, St André et Pytzade et Avenue St Claude (antérieure rue Nyssa) et désigné comme lot numéro trois sur un plan fait par H. Mathieu, arpenteur, en date du 3 mai 1892, et déposé pour référence en l'étude d'Adolphe Maxwell, ancien notaire en cette ville ; le dit lot mesurant 25 pieds de façade sur Avenue St Claude et trente lignes de face à la rue Ste Marie, sur 120 pieds de large dans le fond sur cent neuf pieds, neuf pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division du nombre deux, et sur cent neuf pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne de division du lot du nombre quatre de la dite division, et mesurant environ.
Ladite propriété acquise par la défunte Ellen Ford, par achat de Mme Amalina Brooks, épouse de Jacques Brooks, d'après l'acte passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 20 décembre 1867.
Les améliorations comprennent une résidence en bois à deux étages retirée de la banquette, et ayant environ 10 chambres, et donnant sur la ruelle et galerie.
Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en 1 et en 2 ans en un deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt par an, et avec toutes les clauses usuelles et coutumières. L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent, avec l'encanteur de l'adjudication au moment de l'adjudication. Actes de vente aux frais des acquéreurs devant être passé pardevant Théo J. Fry, notaire.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 28.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF
ANNONCE JUDICIAIRE
Vente d'un grand lot de terre de valeur.
Borné par les rues CANAL CLEVELAND, (anciennement CARQUET, LORTEZ et SOUTZ.
Avec toutes les bâtisses et améliorations nouvelles numéro Nos 3800, 3802, 3809 rue du Canal et 3813 rue Cortez, Etc., Etc.
Mme Lydia B. Taft vs Pierre Dunne.
COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,000—Section A.
Qu'en vertu d'un saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Section A, dans l'affaire intitulée, je procéderai à la vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 août 1901, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances dess